

Rapport moral et d'activités du président Marc Lazarus

En guise de rapport moral et d'activités, je vais faire le bilan des quatre années de l'USC depuis le départ du chanoine Gérard Grasser, ce qui me conduira à commenter les activités de l'année qui se termine dans une perspective plus large.

En 2002, par la volonté de Mgr Doré, a été créé dans le diocèse de Strasbourg un service de Liturgie, de Musique Sacrée et d'Art Sacré.

Dans cette nouvelle perspective, l'Union Sainte Cécile a été dans l'obligation de trouver son chemin, sa place, avec une nouvelle équipe caractérisée surtout par le fait que les membres de son bureau et de son comité directeur sont tous bénévoles. Je voudrais remercier mes collaborateurs du bureau pour toutes les heures données pour assurer au mieux nos missions. Je voudrais aussi et surtout remercier nos trois collaboratrices Agnès, Marie-Anne et Mireille. C'est grâce à elles qu'on arrive à faire tourner la maison.

Lors de ces quatre années, nos activités étaient de trois ordres : organisationnelles, relationnelles (de présence, sur le terrain, dans d'autres instances) et pastorales.

1. Quatre années organisationnelles

Une association de l'importance de la nôtre ne peut fonctionner que si ses fondations sont solides. L'Union Sainte Cécile n'est pas une association comme une autre.

- Elle est au service de l'Eglise diocésaine avec une mission pastorale dans le domaine de la musique liturgique. A ce titre, elle se doit de mettre en œuvre les orientations diocésaines voulues par l'évêque ainsi que celles de ses conseils et notamment de la Commission Diocésaine de Musique Sacrée.
- L'Union Sainte Cécile est l'une des entités du Service Diocésain de Liturgie, de Musique Sacrée et d'Art Sacré, dans lequel les différents acteurs collaborent.
- Les services développés en 125 ans d'existence ne doivent pas être réservés aux seules chorales Sainte Cécile, mais à tous ceux qui œuvrent pour la liturgie, dans le domaine musical.

Dans ce contexte, nous avons proposé :

- De nouveaux statuts de l'USC en 2002.
- Une mise à jour des statuts en 2004.
- Un règlement intérieur de l'USC en 2005.
- Une assurance responsabilité civile en 2005.
- Des statuts internes des chorales conformes à ceux de l'USC en 2006.

Tout ce travail doit nous permettre :

- d'accueillir tous ceux qui ont le souci de la musique dans la liturgie ;
- de comprendre ceux qui n'ont pas fait le choix d'être membre ;

- de faire comprendre à tous qu'être membre signifie aussi le respect de certaines règles, de certains modes de fonctionnement ;
- de proposer à ces membres des services (informations, répertoire, formation, accompagnement lors de rassemblements, assurances, ...).

2. Présence en d'autres lieux

Au niveau régional. L'USC ayant toujours eu le souci de la formation de ses membres, elle a fait partie des 7 membres fondateurs de l'AREFAC, l'Association Régionale pour la Formation des Animateurs de Chant. Au sein de l'AREFAC, nous sommes membres du Conseil des Fédérations.

Au niveau national. Vous savez que l'Union Sainte Cécile développe une activité importante de maison d'édition musicale : partitions, recueil LAD, livres d'accompagnements pour les organistes, CD pédagogiques. A ce titre, nous sommes membres du conseil d'administration du SECLI, le secrétariat des éditeurs de musique pour la liturgie.

Au niveau national toujours. L'Union Sainte Cécile est membre de l'ANCOLI, l'Association Nationale des Chorales Liturgiques. Nous y sommes membre de droit au comité. L'USC est le plus gros cotisant de l'ANCOLI car elle cotise pour vous. De ce fait chaque membre de l'USC est directement membre de l'ANCOLI, sans le demander, sans payer de cotisation.

Au niveau International. Il y a une vingtaine d'années, des pionniers ont estimé que les problématiques de la musique sacrée ont besoin d'être partagées entre pays voisins. La CEDAME (Conférence Européenne des Acteurs de la Musique d'Eglise),



était née. Y sont représentés la plupart des pays européens qui y envoient des délégués souvent en lien direct avec la conférence des évêques de leur pays.

3. Pastorale de la musique ?

3.1. Le répertoire

Les propositions de répertoire, même si l'on se fixe une ligne, des normes de qualité, de style, sont forcément le fruit des sensibilités des personnes. Nous avons eu depuis des décennies la chance d'avoir de bons compositeurs qui nous ont donné de très belles pages musicales.

Je voudrais ici, très solennellement, remercier : MM. Alain LANGREE, Ernest BOHN, Jean-Paul BAUMGARTNER, John CRAVEN, qui, je l'espère, continueront à nous proposer de temps à autre leurs partitions.

A partir de cette rentrée, nous avons choisi de réorganiser la Commission Musicale. A présent, une équipe de pilotage de l'atelier musical s'appuiera sur un groupe d'experts-musique et un groupe d'experts-textes qui donneront un avis circonstancié. La décision de publication restera à l'équipe de pilotage. Cette équipe sera en lien direct avec la Commission Diocésaine de Musique Sacrée qui exprimera, si elle le souhaite, les besoins diocésains en termes de répertoire.

3.2. Les activités de formation

Il y a un an et demi, nous avons créé des pôles au sein du service afin de coordonner les actions des uns et des autres. Ainsi, le pôle formation a été confié à Geneviève Stirnemann. Les propositions dans le domaine musical sont diverses et variées : bourse aux chants, animation d'assemblée, chant et liturgie, orgue et liturgie.

3.3. La revue CAECILIA

Je sais que j'ai devant moi des lecteurs assidus, convaincus de la revue. Cependant, il reste près d'un tiers de nos chorales diocésaines qui ne sont pas abonnées. Pourquoi ? Depuis deux ans vous constatez l'évolution. De nouvelles rubriques se font présentes, notamment en ce qui concerne l'art sacré (l'autel, les fleurs). Pour des musiciens, quelle importance ? Mais pour des acteurs de la liturgie, tout doit compter.

Cette revue, nous allons encore plus la développer et nous voulons qu'elle puisse arriver dans toutes les paroisses et vers tous les acteurs de la liturgie. Je compte sur vous pour vous abonner si vous ne l'avez pas encore fait, mais surtout pour être des ambassadeurs de notre revue CAECILIA, notamment au sein des équipes liturgiques de vos communautés de paroisses.

3.4. Les Journées LAUDATE

Je finirai mon propos par notre grand projet pastoral, celui que nous construisons depuis presque deux ans et que nous mettons maintenant en œuvre : les " Journées LAUDATE ".

Tous nous connaissons et pratiquons plus ou moins régulièrement les Rencontres Cantonales.

L'année dernière, lors de notre Assemblée Générale, nous avons posé le problème de ce que nous appelions les " Journées Chantantes ", mais en précisant que le titre allait encore évoluer.

Rappelez-vous que nous avons évoqué :

- La question de la création des Communautés de Paroisses et de leur adéquation avec la géographie et la taille de nos secteurs USC (probablement l'idéal se situera au niveau de 1 secteur = 2 ou 3 Communautés de Paroisses).
- Ensuite nous avons présenté le projet autour de trois axes : Fédérer, Former, Fêter.

Le travail, nous l'avons poursuivi pour proposer en janvier 2006 un document à la Commission Diocésaine de Musique Sacrée, qui en a approuvé les grandes lignes, mais nous a fait remarquer que le projet est certes génial, mais très ambitieux et demandera beaucoup d'explications.

Nous y voilà : les " Journées LAUDATE " sont nées. Un hors-série est proposé à tous les acteurs afin de les guider pour faire toujours plus Eglise.

4. Notre mandat se termine aujourd'hui

Tout à l'heure vous serez invités à choisir une nouvelle équipe. Selon les statuts, cela se fait tous les quatre ans.

Au nom de l'équipe sortante, je voudrais encore vous dire :

- Tous les instants de ces années n'ont pas été de tout repos. Nous avons passé parfois beaucoup de temps sur des sujets pour lesquels nous avons dû apprendre, car nous ne sommes pas des spécialistes (je pense surtout aux questions juridiques ou aux assurances).
- La clarification des questions organisationnelles engendrées par la nouvelle situation nous ont éloignés de la base.
- Notre présence sur le terrain a été considérablement plus faible, aussi en raison de nos engagements personnels dans nos paroisses ou de notre situation familiale.

Bien que nous ayons rencontré toutes ces difficultés, nous avons eu beaucoup de joie à réaliser nos missions et espérons avoir à peu près répondu à vos attentes.

Soyez remerciés pour votre patience, votre soutien, vos encouragements, mais surtout pour votre engagement à nos côtés pour la musique dans notre Eglise.